

Toulouse, lundi 13 décembre 2021

## DÉCLARATION DE PRESSE DE JEAN-LOUIS CHAUZY PRÉSIDENT DU CESER OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE

### *Comité de suivi SAM avec Bruno LE MAIRE et Agnès PANNIER-RUNACHER Des objectifs industriels, sociaux et financiers et un délégué du ministère pour le bassin de Decazeville*

Une heure d'explication rude mais franche du Comité de suivi SAM présidé par Bruno LE MAIRE et Agnès PANNIER-RUNACHER pour l'avenir de la SAM et du bassin de Decazeville.

Afin d'éviter une troisième dévastation du bassin de Decazeville qui provoquerait l'asphyxie financière des collectivités et l'appauvrissement de la population, le ministre a proposé à la demande des salariés et du CSE de la SAM que des mesures dérogatoires soient prises pour l'indemnisation des salariés perdant leur emploi, et donc un effort significatif de RENAULT, la possibilité de pré-retraite pour les salariés usés par des postes de travail difficile.

Le Cabinet de la ministre du Travail sera présent à Decazeville mardi 14 décembre aux côtés de « Monsieur Decazeville » à savoir Jean-Pierre FLORIS (ancien cadre de Saint-Gobain) pour être sur le terrain avec les salariés, les élus locaux, la préfète de l'Aveyron, la Région et les acteurs économiques.

Ce Comité de suivi sera réuni tous les mois avec la participation des syndicats pour vérifier le suivi des mesures annoncées, au premier chef, la garantie des ressources pour tous les salariés, mais aussi préserver l'avenir de la fonderie dans la perspective d'une reprise industrielle par différents candidats.

Le Comité devra aussi connaître les emplois disponibles au sein de la Mecanic Vallée, dans le cadre d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Le ministère examinera comment les communes du bassin pourront être aidées pour faire face à leurs missions. Le CESER confirme sa participation au Comité de suivi animé par Jean-Pierre FLORIS.

Nous saluons cet accord de méthode et souhaitons que les activités industrielles nouvelles soient inscrites dans l'agenda 2022.

Alors le label d'excellence du Lycée des métiers et des qualifications, attribué par l'État aura du sens... Il faut des usines dans le bassin.